

piers; on representa ensuite au Prince de Cellamare avec toute l'honnêteté possible, qu'il eût à renvoyer son Carosse. & qu'il monteroit dans celui de Monsieur le Blanc pour retourner à son Hôtel, à quoi ayant consenti après quelques difficultez, il y fut conduit par Mrs. le Blanc & du Bois; cet Ambassadeur fut fort surpris en entrant dans son Hôtel d'y trouver une garde de 50. Mousquetaires: on apôsa en sa preséance le féel à sa Secrétairerie, & où on le crut nécessaire, & le Prince de Cellamare y mit aussi son cachet, & resta aux arrêts dans son Hôtel par ordre du Roi. La nuit suivante on arrêta Mr. de Courcillon d'Angeau: Mr. de Pompadour parent de la Princesse des Ursins, & Mr. de St. Genies, qui furent d'abord mis à la Bastille, on dépêcha en suite dans différentes Provinces pour arrêter quelques particuliers qui avoient eu part à la Conspiration.

Le 10. Mr. l'Abbé du Bois écrivit une lettre circulaire par ordre du Roi, à tous les Ministres des Puissances étrangères, pour leur faire part d'un événement si extraordinaire, & en même tems des justes motifs qui avoient porté le Roi d'en venir à cet éclat; sur quoi le Prince de Cellamare en écrivit aussi une pour tâcher de se disculper, & d'engager ces Ministres de s'intéresser dans son arrêt, comme un affront fait au caractère d'Ambassadeur; mais aucun ne fit de mouvement en sa faveur. Voici la lettre de Mr. l'Abbé du Bois.

*Comme ce qui se passa hier à l'égard de Mr. le Prince de Cellamare, excitera sans doute l'attention du Public, & que le Roi veut ai-*